

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des annonces **PUBLICITAS** Avenue de la Gare, SION
Tél. 2.36 - Chq. post. 11c 485
Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'étranger.
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct., Suisse
10 ct., Etranger 12 ct., RECLAMES: 20 ct

Administration et Rédaction: Imprimerie-Lithographie Fiorina & Pellet, Sion
Téléphone No 2.14.60

Abonnements:
SUISSE: un an... Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr. 12.50
6 mois... " 4.50 " " " " 6.50
3 mois... " 2.50 " " " " 3.50
ETRANGER: un an... 15.—

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Entre Londres et Berchtesgaden

(De notre Correspondant attiré)

Finissons nous par voir un peu plus clair dans un monde qui devient chaque jours plus difficile à pénétrer ?

Telle est l'angoissante question que chacun se pose tout naturellement après ce retour — presque aussi rapide que le départ — de M. Chamberlain à la suite de son entretien sur le sol allemand avec le chancelier Hitler.

L'on est également en droit de se demander si l'homme d'Etat anglais lui-même, voit très clair dans le jeu du Chancelier du Reich. Et pourtant le monde lui doit certainement une grande reconnaissance, à lui qui disait récemment à un ancien ministre français: J'irai jusqu'au bout pour défendre et sauver la paix. Aucun effort ne me coûtera !

Oui, certes, M. Neville Chamberlain aura tout fait pour sauver la paix. Aura-t-il du moins réussi dans cette noble tâche ?

Encore une fois, il l'espère ; mais sans en être bien certain. Son entretien avec le chancelier fut franc, mais amical, a-t-il dit ; chacun de nous comprend ce qui est dans l'esprit de l'autre.

Malgré cela, l'on est bien loin d'avoir l'impression que cette rencontre ait satisfait les parties en présence ; un brusque écourtement est là qui le prouve. On s'est quitté sans être d'accord sur les principes mêmes de toute cette grave mésaventure. Dans ces conditions, à quoi donc servirait la deuxième rencontre annoncée ? M. Hitler insiste, paraît-il, pour être rapidement fixé. Est-ce parce qu'il veut déclencher la catastrophe finale avant l'entrée de l'hiver ?

De son côté, lord Runciman, appelé à Londres, retournera-t-il dans de bonnes conditions à Prague, et n'est-il pas déjà trop tard pour résoudre une situation si particulièrement délicate, que chacun semble désormais se faire à l'idée que Prague devra se résigner à un sacrifice et accepter, en échange de sa province la plus riche, la garantie d'une neutralité internationale !

Souhaitons en tous cas que pareille garantie ait un peu plus de valeur que le fameux billet que tenait jadis La Châtre, écrit de la main de la belle Ninon de Lenclos !

Nous saurons bientôt quelles sont exactement les prétentions du Reich, et surtout, si le dit Reich, après cette conquête prendra le moindre engagement de ne plus faire de nouvelles poussées. Il est permis d'en douter après les succès continus que remporte sa politique constante d'une intimidation formidable imposée à d'anciens adversaires désunis, incapables de sauver ce qui reste encore de leur victoire. Ce sont certainement les exigences exagérées de l'Allemagne qui sont la cause réelle du brusque retour à Londres du ministre bri-

tannique. En face des dites exigences, M. Neville Chamberlain a aussitôt voulu parler à son Roi, à tous ses Ministres, voire même aux membres du gouvernement français ; en un mot à tout le monde pouvant aider à sauver la paix. Seule la S. D. N. demeure cachée dans une obscurité complète en attendant que le reste du monde soit à son tour soumis à cet absurcissement général, distraction plus ou moins intelligente que le monde civilisé doit à ces grands industriels qui ont su utiliser toutes les plus merveilleuses découvertes scientifiques des savants, simplement dans un but de destruction systématique de tout et de tous. Vies humaines ou pierres séculaires témoins de notre vieille civilisation, routes, ponts, ou voies ferrées, tout doit disparaître, tout, jusqu'à ce trésor qu'est notre individualité pensante et libre.

Une seule chose vit actuellement, c'est la nouvelle politique dictatoriale qui envahit l'Europe et qui peut se résumer en deux mots : Chantage à la guerre !

Dans ces conditions, il faudrait d'abord s'entendre pour réunir une nouvelle conférence capable de trancher définitivement tous ces différends par une collaboration loyale ; car, enfin, il faut bien se pénétrer de cette vérité que le problème des Sudètes n'est qu'une partie de ce tout qu'on peut appeler le chantage de guerre. En admettant même que ce problème finisse par être tranché selon la volonté du Reich, il n'en est pas moins certain qu'immédiatement après, le chef saura en faire surgir un autre, combinant le tout de façon à ce que rien ne puisse entraver sérieusement la marche triomphante de l'impérialisme germanique. Une volonté de fer dirige cette marche : Briser la Petite Entente en disloquant la Tchécoslovaquie, empêcher la France et la Russie d'agir en Europe centrale, tel est le programme d'Adolf Hitler qui semble bien décidé à en affronter toutes les conséquences, y compris la guerre que le dernier discours du chef italien n'écarte certes pas.

Et alors, nous en revenons à tous ces points d'interrogation posés au début de notre chronique. Le Ministre britannique, aidé et soutenu par Paris, ne se découragera-t-il pas ? Ses efforts constants pour préserver la paix seront-ils enfin couronnés de succès ?

Ou bien, le danger de guerre ira-t-il toujours en grandissant, si bien que tout programme de réconciliation européenne ira bientôt rejoindre cet amas de beaux rêves gisants sans doute derrière le portrait d'un Wilson ou d'un Briand égaré dans quelque salon perdu de la S. D. N. ?

Vouloir trop pénétrer ce mystère, c'est faire décidément un songe creux de nuit d'automne !
Alexandre Ghika.

Echos

EN POLOGNE

Le bandit amoureux puis vendu

Un chef de bande qui a plusieurs attaques à main armée sur la conscience, échoua dans une tentative avec sa bande, et se réfugia en province. Il s'engagea comme gérant chez un grand propriétaire foncier.

Ses « collaborateurs » trouvèrent des emplois dans les environs. Il fut décidé de faire un coup de force sur la maison pour la piller ; mais alors que l'affaire devait être exécutée, le chef refusa. Il trouva d'abord des excuses pour faire retarder l'expédition, puis se mit catégoriquement en travers du projet. Il était tombé éperdument amoureux de la fille du propriétaire, et ne voulait pas la dépouiller. Il désirait même renoncer définitivement à sa vie hors-la-loi.

Il n'avait pas compté avec la jalousie de son ex-amie, membre de la bande, qui, arrêtée à Varsovie plus tard, n'eut rien de plus pressé que de « vendre » par jalousie son amant infidèle. Le bandit en voie de repentance par amour a été incarcéré à son tour.

Le trésor dans un marais

Des gosses jouant dans un pré découvrirent des pièces de monnaie avec lesquelles ils jouèrent. Un passant inconnu leur acheta pour 5 centimes l'une, mais une des fillettes en garda une en souvenir. On découvrit au village que c'était de l'or, et toute la commune se rua, pelle et pioche à la main, sur le champ, qui avait entre temps été remué de fond en comble, sans doute par l'étranger. On n'en trouva pas moins encore 18 pièces, datant du 18e siècle. On suppose qu'à cette époque il y avait là un marais, asséché depuis, et qu'un trésor y était tombé, ou y avait été enfoui.

EN ANGLETERRE

Un avion abandonné tue une jeune fille

Un avion abandonné est entré à toute vitesse dans une maison de Stamford et y a mis le feu, tuant une jeune fille.

Deux avions se rencontrèrent dans le ciel de Stamford, et les aviateurs sautèrent de leurs machines qui tombaient. L'un des appareils descendit en vrille et entra dans une maison. Le réservoir éclata quelques instants plus tard, incendiant la maison et tuant une jeune fiancée qui pendait du linge sur son balcon. Trois policiers qui, juste après la chute de l'avion, se précipitèrent dans la maison pour sauver les habitants, furent jetés par terre par l'explosion. « J'ai cru qu'on m'avait fauché les jambes », dit l'un d'eux. Les aviateurs sont arrivés au sol sans difficultés grâce à leurs parachutes.

C'est la seconde fois, en peu de temps, que des aviateurs militaires britanniques incendient des maisons d'habitation dans des accidents.

Malchance d'un profiteur de guerre

Un procès particulièrement intéressant par la qualité des témoins a été plaidé à Londres l'autre jour. En effet l'un des témoins est soldat dans l'armée de France, et l'autre vient de Barcelone.

Il s'agit d'un abus de confiance d'un Français, qui par suite des conditions provoquées par la guerre d'Espagne, a trouvé moyen d'entrer en possession d'une collection de miniatures de grande valeur et qui chercha à les vendre en Grande-Bretagne. Le sort voulut qu'il les apportât à un spécialiste éminent, qui les avait déjà cataloguées pour leur véritable propriétaire, et qui de plus était dans le temps au service des renseignements britannique. Il avertit la police de l'affaire, et le voleur fut arrêté. Les principaux témoins étant en Espagne, une intervention diplomatique fut nécessaire, et à la barre on vit l'un après l'autre le soldat franquiste et l'habitant de Barcelone.

Les barbes et les masques à gaz

Le « Daily Mail » rapporte les difficultés rencontrées par le Home Office, chargé de fournir de masques la population civile. Il existe en effet en Angleterre des sectes dont les adeptes ne doivent jamais se raser, et pour lesquels des masques spéciaux devront être conçus, avec un petit sac. D'autre part les modèles courants ne permettent pas le port de lunettes, et des types spéciaux seront également mis en service pour les ouvriers et employés dont le service ne peut souffrir aucun arrêt.

Les femmes, dit encore le « Daily Mail » en seront quittes pour changer leur coiffure, de façon à permettre un ajustement stable des brides de fixation des masques.

Aux Chambres fédérales

La session d'automne de l'Assemblée fédérale s'est ouverte lundi soir. Le Conseil national, remettant au lendemain l'examen du rapport de la commission de vérification des pouvoirs, s'est attaqué d'emblée à la question de la clause d'urgence.

On sait que la restriction de l'emploi, que de nombreux milieux estiment abusifs, de la clause d'urgence, a motivé le lancement de trois initiatives populaires couronnées de succès. Une émane du parti communiste, et le Conseil national s'est déjà prononcé négativement sur son compte. La seconde, dont il est présentement question, est l'œuvre du mouvement des « lignes directrices ». Elle a été déposée le 11 février 1938, revêtue de 290,000 signatures. La troisième, qui aura son tour ultérieurement, est appuyée par les « indépendants » dirigés par M. Duttweiler.

L'initiative des lignes directrices entend restreindre de trois façons la faculté d'exclure le vote populaire par l'usage de la clause d'urgence : en définissant comme arrêtés urgents les « arrêtés de portée générale dont l'entrée en vigueur ne souffre pas de délai ; en exigeant une majorité des deux tiers des votants, dans chaque Conseil, pour la déclaration d'urgence ; en limitant à trois ans la validité des arrêtés urgents.

Le Conseil fédéral n'accepte pas le projet des lignes directrices. Il en propose le rejet. Mais il lui substitue un contre-projet. Ce dernier texte reprend la définition envisagée par les auteurs de l'initiative. En revanche, il repousse la motion consistant à fixer à trois ans la validité maximum d'un arrêté urgent. Il ne consent à admettre que : « la durée d'application des arrêtés fédéraux urgents doit être limitée ». Enfin, à la majorité envisagée des deux tiers des votants, il propose de substituer celle de la majorité absolue des membres des deux Conseils.

La majorité de la commission se rallie au contre-projet du Conseil fédéral, moyennant une légère modification de forme. C'est dans ce sens que concluent les deux rapporteurs : MM. Grunenfelder, catholique-conservateur de St-Gall, et Aubert, libéral genevois.

POUR LA ROUTE DES AIRS

L'Allemagne vient d'achever un nouveau dirigeable géant

(De la « Suisse »).

Si, comme nous l'avons dit ici même, l'autre jour, il est désirable que le nouveau Zeppelin ne vienne pas, en ces jours troublés, survoler la Suisse, rien ne nous empêche de nous intéresser au nouvel aéronef construit à Friedrichshafen.

Il n'est point nécessaire de donner une description détaillée du nouveau dirigeable, car sauf trois exceptions, c'est une réplique fidèle du dirigeable Hindenburg dont il a la même longueur de 245 m., la même forme aérodynamique, le même type de moteurs et le même cubage de 200,000 m³. Le nouveau dirigeable se distingue du Hindenburg d'abord par la taille des nacelles des moteurs qui a été presque doublée à la suite de l'emploi des nouveaux récupérateurs de lest. Ces nouveaux récupérateurs ont, pour le récapituler, la fonction de récupérer des gaz d'échappement des moteurs l'eau qui se produit à la combustion afin de maintenir constant le poids du dirigeable pendant tout le voyage et d'éviter ainsi l'évacuation du gaz de sustentation. De plus, on a su éliminer ainsi, une fois pour toutes, un danger d'incendie qui aurait pu encore subsister. L'installation de ces récupérateurs de lest, employés d'ailleurs pour la première fois sous cette forme en aéronautique a conduit à l'agrandissement des nacelles des moteurs ; néanmoins, il fut possible de donner aux nacelles une forme aérodynamique si bien étudiée que la résistance opposée à l'air est moins importante que dans le cas des nacelles du dirigeable Hindenburg moitié plus petites. La nouvelle forme des nacelles des moteurs conduisit à l'emploi d'hélices de traction montées à l'avant des nacelles à la place des anciennes hélices propulsives montées à l'extrémité des nacelles.

A ces deux modifications vient s'ajouter comme troisième modification la nouvelle disposition des aménagements pour les passagers. Dans le dirigeable Hindenburg les aménagements pour les passagers étaient répartis en deux ponts superposés, tandis que dans le nouveau dirigeable ils se trouvent disposés sur un seul pont. Aussi l'ensemble de l'installation du nouveau dirigeable est-il moins important que sur le Hindenburg ; ce ne sont, en effet, que 40 passagers qui pourront être transportés contre 75 dans le cas du

M. Bratschi, socialiste bernois, en revanche, reprend les arguments des promoteurs de l'initiative. Il se plaint que la minorité soit toujours sacrifiée et insiste sur les mérites qu'aurait, aux yeux des socialistes, une majorité qualifiée des deux tiers des votants. Il recommande à l'Assemblée, de préférence au contre-projet du Conseil fédéral, l'initiative même des lignes directrices.

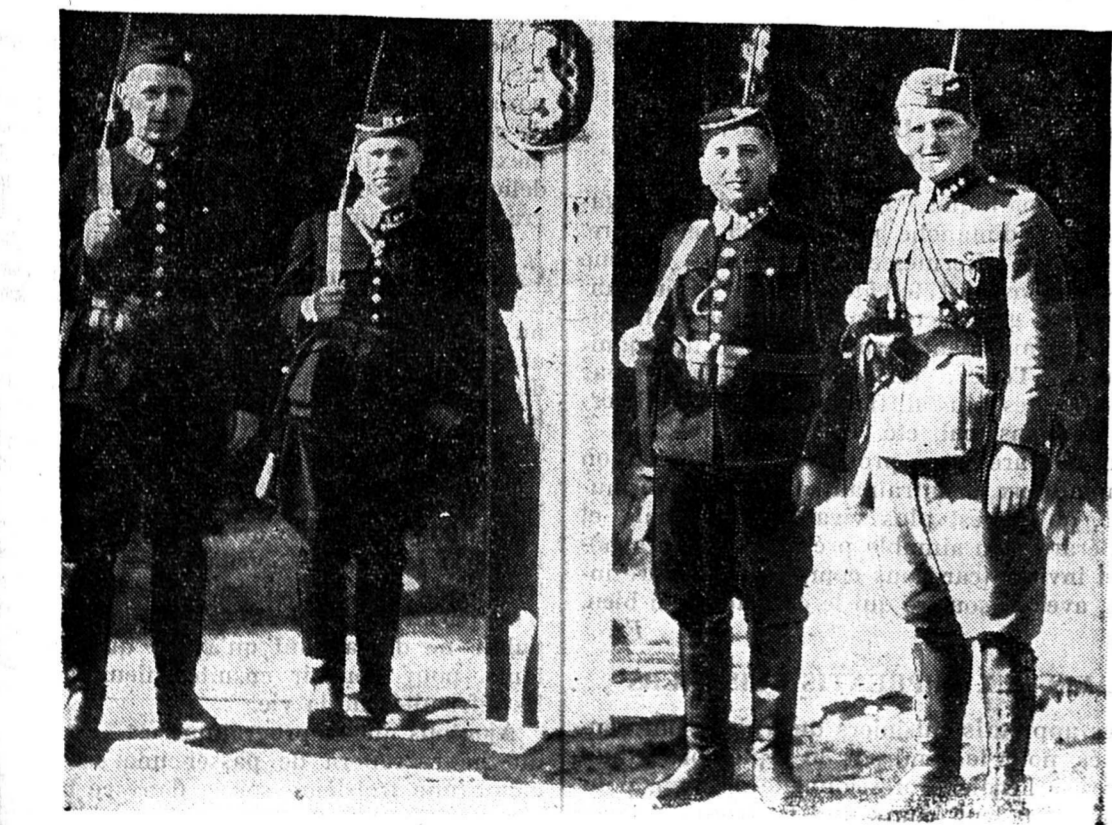
Le président, avant de lever la séance, donne lecture d'une protestation de la députation vaudoise constatant que le canton de Vaud n'a aucun représentant dans la commission de 27 membres chargée de l'examen du plan de grands travaux. La protestation est renvoyée au bureau dont c'est le rôle de désigner les membres des commissions.

Le Conseil des Etats, à sa séance de rentrée, avant d'aborder l'examen de certaines modifications de la loi de 1907 sur l'organisation militaire, a tenu à témoigner son respect à la mémoire des aviateurs tués au Muotathal. Il le fit en se levant sur l'invitation du président, M. de Weck.

M. Iten, conservateur zougais, s'étonne que l'absence de son président ait empêché la commission chargée de la révision des articles économiques de la Constitution de poursuivre ses travaux. M. Weber, agrarien bernois, s'étonne, de son côté, de l'arrêt des études portant sur le désendettement agricole.

L'on passe alors à l'examen des adjonctions et modifications que l'introduction de la nouvelle organisation militaire oblige de faire subir à la loi de 1907. Il ne s'agit, d'ailleurs, que de changements de forme, qui n'entament en rien les bases de cette loi. M. Altwegg, radical thurgovien, présente le rapport de la commission et conclut à l'approbation pure et simple des propositions du Conseil fédéral. Après une brève discussion, dans laquelle M. Minger, chef du Département militaire, n'a pas même à intervenir, le projet de loi est adopté sans opposition. La suite de l'ordre du jour est renvoyée à mardi.

Autour du conflit Tchécoslovaque



La Tchécoslovaquie exerce une surveillance vigilante à sa frontière. — Voici un groupe de gendarmes, armés du fusil, photographiés près d'un poteau-frontière.

Dix-huit divisions du Reich aux frontières tchèques

Dans le « Petit Parisien », M. Lucien Bourguès dit apprendre de bonne source que dix-huit divisions allemandes motorisées ont déjà été concentrées sur le pourtour des frontières tchécoslovaques et s'y trouvent en

ordre de bataille. Des contingents particulièrement importants se trouvent massés aux endroits où la largeur du territoire tchécoslovaque est particulièrement resserrée.

PARLONS D'AUTRES CHOSES

LETTRE

Ma chère Mélanie!

Je t'écris au crayon! J'ai perdu mon stylo, et je suis trop «dépêchée» pour en acheter un autre!

(J'espère que les lecteurs ne s'apercevront de rien!)

Ici les gens ont tous l'air triste et réservé! On dit qu'on n'aura pas la guerre!

C'est bien ennuyeux!

Les anglais et les français ont-ils trouvé la solution du problème tchèque!

Ils sont allés dire à Prague:

— Si vous n'êtes pas d'accord avec notre proposition d'arrangement, nous avons décidé tout simplement de vous couper les vivres!

Or, comme nous savons que vous n'avez pas de réserves alimentaires, vous deviendrez par la force des choses «des tchèques sans provisions!» et vous tomberez sous le coup de la loi pénale concernant le délit d'abus de confiance!

(C'est bête comme tout, mais c'est rudement vrai!)

La veille de l'ouverture de la chasse, notre ciel était littéralement envahi par des escadrilles d'avions.

Beaucoup de personnes s'imaginaient que c'était le commencement de la guerre!

Non! On m'a dit que les aviateurs profitaient de faire les oiseaux avant que les détenteurs de permis aient le droit de tirer!

Une mauvaise langue, m'a même laissé entendre que toutes ces escadrilles étaient venues survoler notre territoire pour s'assurer qu'il n'y avait aucun conseiller d'Etat qui commençait à chasser la veuille de l'ouverture!

Dans tous les cas, chère Mélanie, au sujet de guerre, on peut être tranquille.

La meilleure preuve en est que la ville de Sion a autorisé à démolir les remparts!

Les derniers vestiges de protection du territoire communal, sont tombés sous la pioche des démolisseurs!

C'est un augure précieux d'une longue période de paix!

Malheureusement, il y a une ombre au tableau. Et le Conseil qui a pris la responsabilité de cette destruction, est en train de se demander comment il faudra dorénavant dénommer la Rue des Remparts!

Ce nom n'aura plus sa raison d'être, non plus que le «Café des Remparts» qui, en principe, aurait le droit de réclamer une forte indemnité!!

Elle sera sans doute rélevée sur l'emprunt de Défense Nationale!

Si ce n'est pas honteux!!

Heureusement que les nouvelles ne sont pas toutes aussi décourageantes!

Ainsi on annonce que le chauffeur expérimental D. Papilloud a effectué le trajet de Sierre à Zinal, avec une voiture qui n'avait pas de radiateur!

C'est comme si on disait qu'on fait une course et qu'on laisse la soif à la maison!!

On dit qu'il a bien supporté le voyage; mais la voiture, elle, était passablement D. K. W.!

On a ici, à Sion, tout une troupe d'artistes qui tournent un film!

(On dit tourner et non... lâcher un film!)

Jim-Gérald, Barrault, etc.!

L'autre jour en voyant passer ces deux acteurs sympathiques, l'un petit et maigre, et l'autre important comme le «Normandie» ou le «Queen Mary», je me suis tout de suite dit:

— Le petit... c'est un acteur! L'autre..., c'est la troupe!!

Et en effet, on ne saurait trouver mieux, que le gilet de Jim, pour traverser la douane avec des passagers clandestins!!

N'empêche que la population sédunoise les a fêtés, ces artistes; à tel point que la maison spécialisée qui, par sa voiture à groupe électrogène, fournit l'éclairage, pour les scènes d'intérieur, a du dire que si elle avait su d'avance qu'il y ait autant de «lumière» sur les visages valaisans, elle n'aurait jamais fait le déplacement!!

(Le fendant aussi, collabore!)

Il y a aussi dans nos murs... des petites «scènes d'intérieur!» Mais le cinéma n'a rien à voir là-dedans..., et c'est précisément quand c'est notre propre groupe électrogène qui éclaire trop!!

J'ai vu hier soir, un monsieur en habit, sans chapeau, et avec une tignasse à faire crever d'envie un cardeur de matelas!

Il sortait furtivement par la porte de service de l'Hôtel de la Planta.

— Qui est-ce? demandai-je?

Et je reçus cette réponse ahurissante:

— Ce n'est rien! C'est un «Poulain qui se cavale!»

VELOS FERRERO

PLACE DU MIDI - SION

Vente - Echange - Réparations

UNE ALPINISTE SE TUE PRES DE LA CABANE DUFOUR

Deux excursionnistes M. et Mme H. Aviolat, de Clarens, se trouvaient à la Cabane Dufour en-dessus de la Fouly avec le Club des Femmes alpinistes de Montreux.

Madame Aviolat sortit du refuge; comme son absence se prolongeait, son mari partit à sa recherche, avec le guide. On dut constater avec consternation que Mme Aviolat était tombée du haut de la paroi de 250 m. qui domine le mur de soutènement de la cabane. Le corps de l'infortunée alpiniste a été ramené à Montreux.

ETRANGER

UNE NOTE AUX AMBASSADEURS DE FRANCE et de GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement tchécoslovaque a remis, mardi après-midi, aux ministres de France et de Grande-Bretagne à Prague une note dans laquelle il expose son point de vue au sujet des propositions qui lui ont été soumises par les gouvernements français et anglais.

Cette note permet la continuation des négociations diplomatiques dans l'esprit de conciliation qui fut toujours manifesté par le gouvernement tchécoslovaque.

Au sujet de la teneur de la note remise mardi par le gouvernement tchécoslovaque aux représentants de la France et de la Grande-Bretagne, le Bureau de presse tchécoslovaque demande aux gouvernements français et anglais de considérer à nouveau leurs propositions relatives à la cession du territoire frontière à l'Allemagne. Le gouvernement tchécoslovaque a exposé, dans cette note, les objections que soulevaient les propositions des gouvernements français et britannique.

LA HONGRIE ET LA POLOGNE REVENDIQUENT AUSSI...

L'annonce officielle de la conversation germano-hongroise d'Obersalzberg, rapprochée des communications faites à Londres à la fin de la semaine dernière par les représentants diplomatiques de Varsovie et de Budapest, ne laisse aux milieux bien informés aucun doute que ces gouvernements ne demandent, pour leurs minorités en Tchécoslovaquie, un traitement analogue à celui des Sudètes.

La présence à Obersalzberg du chef d'état-major hongrois, le passage du communiqué relatif à «la situation intenante de la Tchécoslovaquie» sont interprétés comme indiquant que la Hongrie pren position aux côtés du Reich dans les circonstances actuelles.

L'attitude polonaise semble plus nuancée, dit-on. On la tient plus pour une prise de position de principe que comme une menace d'action. Cependant un télégramme de Berlin annonçant la prochaine rencontre de M. Beck avec M. Goering n'est pas sans causer une certaine perplexité.

De même, la suppression de tout l'Etat tchécoslovaque, demandée maintenant par une partie de la presse allemande, amène les cercles responsables à se demander si M. Chamberlain trouverait à Godesberg l'état d'esprit qu'il avait laissé à Berchtesgaden.

La conférence interrompue, tenue mardi après-midi par le premier ministre avec ses principaux collaborateurs soulignerait, s'il était nécessaire, le sérieux de la situation. On ne cache pas que les communications sont constantes avec Prague. Elles se rapportent à la garantie internationale à laquelle la Grande-Bretagne, serait partie. En conséquence, toute satisfaction donnée aux Sudètes par rapport aux autres minorités fournit ainsi matière à des échanges de vues.

CONFERENCE DIPLOMATIQUE A LONDRES

Une conférence diplomatique va siéger à Londres, afin d'examiner un projet de convention internationale concernant l'exonération des droits de douane pour la benzine utilisée dans le trafic aérien international.

Ce projet avait été établi en son temps par la Grande-Bretagne et ratifié en 1936 par le Conseil de la S. D. N. Le Conseil fédéral a désigné lundi, pour représenter la Suisse à cette conférence, M. Hausermann, inspecteur à la direction générale des douanes.

SUISSE

LE CLUB ALPIN SUISSE ET L'ARMEE

Quelques membres du Club alpin suisse ont fait l'intéressante proposition que le Club organise des cours spéciaux d'alpinisme, afin de faciliter la formation hors service de nos troupes de montagne. Le comité central a examiné cette suggestion et a décidé d'y donner suite, ainsi qu'il ressort d'un rapport qui sera soumis à la prochaine assemblée des délégués des 22 et 23 octobre. Une requête formulant des propositions concrètes sera adressée dans ce sens au Département militaire fédéral. La collaboration du Club alpin suisse dans ce domaine sera certainement précieuse et il convient de le féliciter d'avoir pris cette heureuse initiative.

UNE SANGLANTE VENDETTA A BERCHER

Un homme à demi assommé à coups de bâton

La région d'Echallens vient d'être mise en émoi par un acte de brutalité peu ordinaire, perpétré dans des circonstances qu'une enquête est en train d'établir.

Un citoyen de Bercher avait de sérieux motifs — sur lesquels nous n'avons pas à nous étendre ici — d'en vouloir à un habitant d'Echallens. Il n'allait pas tarder à le prouver à ce dernier, et d'une manière si violente que l'on se croirait transporté au temps des vendettas de la Corse.

Ce fut vendredi dernier que se passa le drame.

Le citoyen de Bercher, accompagné de son beau-frère, découvrit ce jour-là, vers 14 h., son antagoniste qui se trouvait dans un entrepôt du Lausanne-Echallens-Bercher, en gare de cette localité.

Les deux hommes se jetèrent sur leur ennemi et, armés d'un bâton, le rouèrent de coups. La victime chercha son salut dans la fuite, mais il fut poursuivi par ses deux agresseurs déchainés, fut bâtonné, assommé et pourchassé. L'homme fuyait, tombait sous les coups, se relevait encore... pour finir, il resta sur le terrain. C'est là qu'on le retrouva, inanimé et sanglant, perdant son sang par des blessures nombreuses à la tête et au visage.

Le malheureux avait le nez cassé, des côtes enfoncées, les deux avant-bras brisés, le corps, le visage et les membres couverts de lésions.

Ce fut M. le Dr Champod, de Bercher, qui donna les premiers soins au malheureux et qui le conduisit à Echallens où M. le Dr Bettey le fit transporter à l'hôpital cantonal.

Quelles que soient les circonstances dans lesquelles ces brutalités dignes d'un autre âge ont pu être commises, la population du Gros de Vaud, tenant à son renom d'aimable et sage pondération, désapprouve vivement un acte de sauvagerie aussi répugnant. Une enquête s'instruit d'ailleurs.

CANTON DU VALAIS

L'ALMANACH DU VALAIS 1939.

Nos paysans trouveront dans la chronique agricole d'excellents conseils concernant les époques auxquelles les travaux de la campagne doivent commencer, se poursuivre et se terminer.

Nos chers disparus ont une large place dans cet ami de la famille et nous lirons avec émotion les articles nécrologiques se rapportant aux personnalités valaisannes disparues au cours de ces derniers mois: MM. Joseph de Chastonay, J. Reymondouaz, le Colonel Louis de Courten, l'Abbé Henri de Riedmatten, Henri Nicod, Adolphe Bruttin, Emile Guex, François Duval, William Haenni, Robert Wenger, Hermann Loréan, Frédéric Varone, Camille de Werra, Camille Bournissen, Gustave Curdy, Joseph Luisier, etc.... L'«Almanach du Valais» est en vente dans les magasins au prix de 80 cts.

ECHOS D'UNE ASSEMBLEE

Morgins. — Dimanche 11 septembre 1938, les membres du Valais romand des syndicats chrétiens du personnel des entreprises publiques de transports et des postes, télégraphes, téléphones et douanes, se sont réunis en assemblée plénière à Morgins. Examinant la situation faite aux agents des chemins de fer fédéraux, des P. T. T. et des douanes, en application des programmes financiers, l'assemblée a relevé la rigueur exceptionnelle des mesures qui ont été prises à l'égard du personnel de la Confédération en vue de réduire ses appointements. L'assemblée a constaté, qu'en regard du renchérissement du coût de la vie survenu depuis la dévaluation, renchérissement qui va encore en s'accroissant ces derniers temps, la baisse des traitements actuels ne saurait plus être maintenue. Nombre d'agents des catégories inférieures et moyennes du personnel, plus spécialement encore les jeunes, se trouvent dans une situation voisine de la gêne. Quatre années d'application des programmes financiers ont imposé sur les budgets familiaux du personnel de la Confédération un prélèvement de 125 millions de francs. L'assemblée fait un pressant appel au sens social des parlementaires de tous les partis nationaux afin qu'ils interviennent, lors de la prochaine session des Chambres fédérales, afin qu'au cours des délibérations touchant le remplacement des programmes financiers, il soit fait droit avec bienveillance, aux légitimes aspirations du personnel de la Confédération visant à obtenir pour l'année 1939 un adoucissement appréciable des sacrifices exigés sur les salaires et les traitements, espérant qu'ils puissent au moins être ramenés à ce qu'ils étaient lors de l'application du premier programme financier.

L'assemblée ne saurait se rallier aux projets émis par la Direction générale des Chemins de fer fédéraux touchant les nouvelles normes de classification des gares, des stations et des services-marchandises, ainsi que les indemnités supplémentaires du personnel roulant. Ces nouvelles normes constituent, en réalité, de nouvelles mesures ayant pour effet, par le déclasserment systématique qui en résultera, d'aggraver la situation du personnel de l'exploitation. Quant au nouveau projet de règlement concernant le personnel roulant, il constitue, en la période actuelle de renchérissement, une tentative d'amoindrir la situation d'un personnel qui doit faire face à des exigences de service toujours plus astringentes et dont les conditions de vie professionnelle, éliminant les joies de la vie familiale, sont onéreuses par les frais qu'elles entraînent quotidiennement.

L'assemblée exprime sa confiance aux organismes centraux des fédérations chrétiennes les priant d'intervenir avec toute la décision nécessaire en vue d'améliorer les dits projets et d'obtenir un traitement plus équitable des vœux justifiés du personnel.

Fédération des Syndicats chrétiens du Personnel de la Confédération et des Entreprises publiques de transports (V.G.C.V.)

Statistiques médicales intéressant le Valais (Corresp. partic.)

Le numéro 37 du 10 septembre 1938 du Bulletin officiel du Service fédéral de l'hygiène publique nous donne les renseignements suivants touchant notre canton:

En date du 27 août 1938, le nombre des valaisans en traitement dans les hôpitaux était de 98.

Du 21 au 27 août 1938, il y a eu 41 admissions, dont 11 pas encore classées (14 accidents

1 maladie des organes circulatoires, 2 tumeurs malignes, 4 appendicites, 8 maladies org. respiratoires, 1 syphilis).

Les cas de maladies transmissibles officiellement notés au Service fédéral de l'hygiène publique du 28 août au 3 septembre 1938 sont: 1 scarlatine à Montana, 1 typh. abdomin. à Lens.

Dans sa session extraordinaire de mai 1938, le Comité permanent de l'office international d'hygiène publique a entendu et discuté de nombreuses communications concernant l'épidémiologie, la propagation et la prophylaxie des maladies visées par les conventions internationales (maladies infectieuses, peste, choléra, etc.) A. Gh.

SEANCES GRATUITES DE PROJECTIONS ET FILMS.

Le chemin de fer du Lötschberg, à Berne, fait de nouveau donner gratuitement des causeries avec projections et films sur l'Oberland bernois, le Haut-Valais, les Centovalli et le Tessin, ainsi que sur la région desservie par le chemin de fer Montreux-Oberland-Bernois. Au besoin, il fournit, sans frais, les appareils nécessaires.

Le chemin de fer du Lötschberg prête aussi ses diapositifs aux sociétés, ainsi qu'aux instituteurs désireux de faire eux-mêmes une causerie avec projections; il y joint des imprimés pour faciliter la préparation de la causerie.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Service de publicité du Lötschberg, Genfergasse 11, à Berne.

OUVERTURE DES COURS D'HIVER A L'ETABLISSEMENT DE CHATEAUNEUF

L'ouverture des cours d'hiver à l'Etablissement de Châteauneuf est fixée comme suit: 2 novembre pour les élèves de l'Ecole d'agriculture et d'horticulture.

3 novembre pour les élèves de l'Ecole ménagère rurale.

Quelques inscriptions sont encore reçues. Prière de s'adresser sans retard à la Direction des Ecoles.

NECROLOGIE

Chamoson. — Un grand concours de population, au milieu duquel nous avons remarqué plusieurs personnalités politiques, a accompagné lundi dernier, au champ de repos, Mme Pauline Carrupt décédée dans la 72me année de son âge.

L'honorable défunte était la mère du colonel Carrupt et de M. Marcel Carrupt et la belle-mère de M. Edmond Giroud, président de Chamoson et de M. Paul Boven qui l'avaient en particulière vénération.

UN TRAM ACCROCHE UN CAMION

Martigny. — L'autre jour, au début de l'après-midi, vers la Bâtiaz, une collision s'est produite entre une voiture du tram Martigny-Châtellard et un camion de la maison Dirren, pépiniériste, aux Iles. Le conducteur, un des fils Dirren, qui débouchait d'un chemin de traverse sur la route cantonale, de l'autre côté de la voie, réussit à arrêter son véhicule à quelques centimètres du tram. Il fut cependant accroché par un marchepied. Le camion a subi de ce fait d'importants dégâts.

INAUGURATION D'UN MONUMENT

Martigny. — Contrairement à une information parue dans certains journaux, l'inauguration d'un monument en l'honneur des citoyens français de la région et des internés décédés au champ d'honneur pendant la guerre 1914-1918 aura lieu, à Martigny, non les 24 et 25 septembre, mais le 9 octobre.

ACCIDENT D'AUTO

Brigue. — A Simplan-village, M. Walther Karlen, de Brigue, circulant en auto, perdit brusquement la direction de sa machine. Il fut projeté dans le petit lac. Relevé avec de graves blessures à la tête et de multiples contusions sur tout le corps, il a été transporté à l'hôpital de Brigue.

LA KERMESE DE LA «LAURENTIA» BRAMOIS

La sympathique Fanfare de Bramois organise, pour dimanche prochain 25 septembre, sa «Grande Kermesse» d'automne. Comme nous n'avons pas été gâtés par des réjouissances de ce genre cette année-ci, les Séduinois iront certainement nombreux à cette manifestation. Tout a du reste était prévu pour contenter les plus difficiles, attractions diverses, tombolas, bal, etc.

La Fanfare nous prouvera, par l'exécution de nombreux et entraînants morceaux de musique, qu'elle est plus vivante que jamais, et M. Bérard, son aimable président, recevra hôtes et invités (car nous comptons bien être invité), avec le sourire qui le caractérise si bien. Fr.

AVIS AUX APPRENTIS CUISINIERS

Les apprentis cuisiniers du Valais sont convoqués, pour le vendredi 30 septembre à huit heures, à l'école professionnelle de Sion, pour commencer leur cours sur les connaissances professionnelles spéciales à leur métier.

Les apprentis qui ne donneraient pas suite à cet ordre, ou les patrons qui n'accorderaient pas à leurs apprentis le temps nécessaire, sont passibles d'une amende de 20 à 500 francs.

Les apprentis commanderont un jour à l'avance leur abonnement de chemin de fer, lequel leur sera délivré gratuitement par les services des CFF.

TEA-ROOM DU CASINO -- SION

ses merveilleux chocolats pralinés

HARRY-MARC

tourne actuellement chez nous «Farinet»



Parmi les artistes qui, depuis un certain temps, déambulent dans la Capitale, nombreux sont les Séduinois qui ont reconnu Harry-Marc, le sympathique comédien, actuellement pensionnaire au Casino-Théâtre de Genève. En effet, Harry-Marc est venu plusieurs fois en Valais et à Sion notamment. Avec l'«Avare», il avait recueilli le suffrage unanime des spectateurs, mais c'est comme conférencier, lors des tournées de la «Chanson française» et de la «Chanson des provinces» qu'il s'est taillé chez nous l'un de ses plus grands succès.

Harry-Marc, ancien élève de Sylvain, a débuté en Suisse en 1913. Tour à tour il a joué au Casino-Théâtre, au Kursaal, à la Comédie et au Grand Théâtre de la ville des nations. Il prête très souvent son concours à la Radio. Le Cinéma l'a également attiré et aujourd'hui il est parmi les meilleurs interprètes de «Farinet».

Harry-Marc reviendra du reste prochainement en représentation chez nous, il nous l'a promis et, d'ores et déjà, nous nous réjouissons de l'occasion qui nous sera donnée de l'applaudir. Fr.

ON TOURNE TOUJOURS

De nouvelles scènes du film «L'Or dans la montagne» sont tournées ces jours-ci avec les concours de la gendarmerie valaisanne. On profite du beau temps. A la fin du mois tout sera terminé, et nous devons prendre congé des artistes qui, par leur bonhomie et leur simplicité, ont conquis les cœurs de tous les Séduinois.

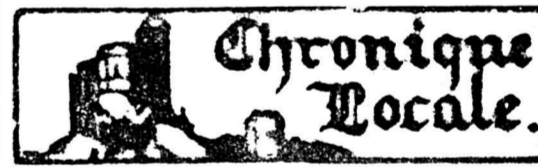
OU EST LA TOMBE DE FARINET?

La presse valaisanne a relaté dans quelle circonstance l'artiste français Barrault, qui incarne «Farinet» dans le film «L'Or dans la montagne», avait placé une croix sur la tombe du faux-monnayeur dans le cimetière de Saillon.

Or, dernièrement, notre «collaborateur Ren» a reçu une lettre d'un vieillard de l'Asile de Saanen, disant que le hors la loi a été enterré à Sion et fournissant à ce sujet des détails assez précis.

Ren se doit d'interviewer le vieil homme.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, SION



UN TRIO D'ARTISTES

Il est très rare de notre temps d'avoir l'occasion de passer une heure vraiment divertissante où domine le rire, ce «propre de l'homme». Or, depuis dimanche, et cela jusqu'à samedi, M. Arnold, propriétaire de l'Hôtel de la Planta, offre cette occasion aux Séduinois. Aussi son beau salon sera-t-il certainement le lieu de rendez-vous de tous ceux qui aiment la compagnie des bons artistes passés maîtres dans un genre à la fois plaisant et ne manquant certainement pas d'esprit.

Nous recommandons donc très chaleureusement l'ensemble parfait que forme ce trio composé de Mlle Yvette Evryl, chanteuse pleine de grâce et de charme dont les airs espagnols mexicains ou tessinois nous ont fait passer de délicieuses instants, agrémentés encore par les gracieux costumes de celle qui les chantait.

M. René Poulin accompagne Mlle Yvette. C'est dire la perfection de cet accompagnement, vu que cet artiste genevois est trop connu pour que nous ayons à relever ici son remarquable talent de pianiste. De plus, il est doublé d'un conteur d'histoires et d'anecdotes plus plaisantes les unes que les autres et qui remportent un succès toujours grandissant, d'ailleurs parfaitement mérité, car il est un diseur absolument hors ligne.

Quant au troisième artiste, Pétouille, il faut le voir et l'entendre. Son talent est trop divers, trop varié pour qu'on puisse le classer, si ce n'est parmi ceux qui ont le don de divertir un public ne demandant qu'à rire quelques instants, pour pouvoir ensuite mieux affronter les difficultés de la vie.

Ajoutons que le programme est si varié que nul ne regrettera de passer une seconde, ni même une troisième soirée dans ce beau salon de l'Hôtel de la Planta, dont les aimables propriétaires sont si avantageusement connus partout. A. Gh.

LE GLOBE-TROTTER GARIN

QUITTE LE VALAIS ET LA SUISSE

Nous avons reçu des nouvelles de Maurice Garin qui a passé la douane Suisse à Gondo lundi à midi. Notre globe-trotter a donc quitté la Suisse et continue sa chevauchée à travers l'Italie.

La Feuille d'Avis est lue dans tous les milieux

APRES LE TERRIBLE ACCIDENT DE TOURTEMAGNE

Nous avons fait prendre ce matin des nouvelles de M. Léonard Lorétan, une des victimes de l'accident de Tourtemagne. Son état est toujours très grave. Le malheureux jeune homme a de nombreuses brûlures au visage, à la tête et sur d'autres parties du corps. Les médecins cependant ont bon espoir et, sauf complications imprévues, il s'en remettra.

D'autre part nous apprenons qu'après l'accident plusieurs objets appartenant à la victime ont disparu, notamment son porte-feuille, contenant une somme d'environ 400 francs, son passeport, son permis de conduire ainsi que de nombreux papiers d'affaires. La gendarmerie a ouvert une enquête et tout laisse prévoir que le dégoûtant personnage qui a profité de ces tristes circonstances pour s'emparer de l'argent et des papiers du motocycliste sera appréhendé et mis en sûreté. La population de Tourtemagne se montre, à juste raison, indignée d'actes aussi inqualifiables.

UNE HEUREUSE NOUVELLE

Nous apprenons avec plaisir que les Compagnons de la Marjolaine, en tournée en Suisse Romande, ont accepté de venir au Théâtre de Sion, le 7 octobre. Ils joueront le «Galant Barbe-Bleue» d'Henri Gheon. L'auteur présentera lui-même son œuvre. Nous reviendrons du reste en temps utile sur cette importante manifestation artistique.

AVIS

La population de Sion et des Environs est informée qu'il sera procédé à des essais de la sirène d'alarme jeudi 22 et vendredi 23 courant.

Direction des Services Industriels.

SOIREES CINEMATOGRAPHIQUES

(Corr. partic.) Pour l'ouverture de la Saison, et grâce à l'inlassable activité toujours déployée par MM. Mayor et Walsler, les aimables directeurs des cinémas «Lux» et «Capitole», le public de Sion peut jouir cette semaine de deux œuvres qui figurent parmi les plus réputées des belles productions dues à l'art cinématographique dont le perfectionnement va sans cesse en s'accroissant.

— Au Lux, c'est «La mort du Cygne». Ce titre dit tout. En effet, le thème de Paul Mo-

rand, que l'artiste J-B. Levy a si bien su résumer et adapter au Cinéma, a obtenu le grand prix de la dernière Exposition de Paris. Charme de la jeunesse, séduction par la beauté de l'art, poésie pleine de douceur, telle est en quelques mots l'impression que vous laisse cette belle œuvre. Et si nous ajoutons que la musique de Chopin et de Gounod accompagne les danseuses dont la vie, les rivalités ou les intrigues de coulisses de l'Opéra de Paris sont admirablement évoquées, personne ne voudra manquer l'occasion d'admirer et de goûter toute la grâce émanant de cette «Mort du Cygne» dont la presse du monde entier a relevé l'incontestable beauté, due aussi, pour une large part, à l'admirable danseuse qu'est Mia Slavenska, à sa petite rivale, Janine Charrat, et à toutes celles appartenant à ce milieu spécial de la danse.

Au Capitole, c'est la suite d'«A l'ouest rien de nouveau», de Erich-M. Remarque ; il a pour titre «Après».

Ce beau film montre, après la défaite, le retour dans leurs foyers détruits, des anciens combattants allemands victimes de la faim, des nouveaux riches, d'un désarroi général, et surtout de l'oubli qui déchaîne un drame profond, dont la cause est admirablement étudiée et exposée, si bien même que l'Allemagne et l'Italie en ont interdit la représentation, contraire sans doute à l'esprit totalitaire qui les harçèle... Mais les partisans de la paix doivent voir ce film.

CINÉMA

AU CINEMA «CAPITOLE»

Pour l'ouverture de la saison d'hiver, un film d'une brûlante actualité «APRES», tiré du roman d'Erich-Maria Remarque, la suite directe de «A l'ouest rien de nouveau». Il serait difficile de rester insensible au réalisme poignant de ce film d'atmosphère, réalisé par James Whale, qui a respecté l'œuvre originale aussi fidèlement que possible. «Après», nous reporte aux dernières journées de la guerre, à ses dernières heures et à l'armistice du 11 novembre 1918. Puis, c'est le décevant retour des combattants dans leurs villages infestés par le communisme, les dramatiques déceptions, l'amertume des inutilités sacrifi-

Le film correspond, hélas ! rigoureusement à la réalité. Ces faits sont poignants et les événements qui suivirent l'armistice en Allemagne sont exposés avec une crudité qui émeut profondément.

Les mêmes artistes qui animèrent «A l'ouest rien de nouveau» continuent leurs rôles dans «Après» et Slim Somerville, le grand maître, fait bien rire les spectateurs de cette poignante histoire.

Au même programme : Le championnat du monde de boxe «Joë Louis-Max Schmeling», 20 minutes d'émotions sportives, dont les principales phases ont été tournées au ralenti.

Chronique Sportive

FOOT-BALL

RENCONTRES INTERNATIONALES
Suisse-Hollande 4-0
Suisse-Luxembourg 2-1

PREMIERE LIGUE
Locarno-Blue Stars 2-2
Chiasso-Birsfelden 2-2

COUPE SUISSE
Renens-Racing 4-2
Espérance-Acacias 4-1

CYCLISME

L'active «Pédale Sédunoise», pour clôturer sa saison routière, organise pour le dimanche 9 octobre une grande journée sportive.

Les meilleurs coureurs Valaisans seront engagés. Sportifs ! retenez cette date, du reste nous reviendrons en détail sur cette manifestation.

Dernières nouvelles

LA REVENDICATION POLONAISE

Le gouvernement polonais a remis à Londres et à Paris des notes demandant la restitution des régions polonaises incorporées à la Tchécoslovaquie.

L'ambassadeur de Pologne, M. Lipski, s'est rendu mardi en avion à Berchtesgaden sur l'invitation du chancelier Hitler. Le chancelier a reçu l'ambassadeur de Pologne en présence du ministre des affaires étrangères M. von Ribbentrop.

PRAGUE DEMANDE UN ARBITRAGE

La réponse du gouvernement tchécoslovaque fait connaître que le cabinet de Prague ne peut souscrire aux propositions franco-britanniques établies sans son assentiment. Il demande en conséquence que le conflit entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne soit soumis à l'arbitrage, conformément au traité de 1926 existant entre ces deux pays et que les gouvernements de Londres et de Paris reconsidèrent la question.

La démarche collective des ministres de France et de Grande-Bretagne à Prague va avoir lieu incessamment auprès de M. Benès. On espère encore que les dirigeants tchécoslovaques acceptent finalement le projet franco-britannique afin de sauvegarder l'état tchécoslovaque et de maintenir la paix.

Les ministres politiques, du reste, continuent à siéger à Prague. Pour le moment le voyage de M. Chamberlain n'a pas été décommandé. On sera sans doute fixé sur les intentions du gouvernement tchécoslovaque dans le courant de la nuit.

M. BECK RENCONTRERAIT LE REGENT HORTHY

Varsovie. — Les milieux officiels polonais ne confirment ni ne démentent la nouvelle du prochain départ de M. Beck, ministre des affaires étrangères, pour Rominten, en Prusse orientale, où il se rencontrerait avec le régent Horthy et le maréchal Goring. Le fait que M. Beck a reçu mardi le ministre de Hongrie à Varsovie est interprété dans les milieux politiques comme pouvant être une confirmation de cette nouvelle.

LA PROCHAINE ENTREVUE HITLER-CHAMBERLAIN

Londres, 21 septembre.
M. Chamberlain rencontrera le chancelier Hitler jeudi à 15 h. à Godesberg.

La

Tchécoslovaquie accepte

M. Bénès aurait fait savoir ce matin aux représentants diplomatiques de la France et de l'Angleterre que la Tchécoslovaquie acceptait la proposition franco-anglaise de Londres.

UNE VILLE BOMBARDEE AU NORD D'ALICANTE

Six trimoteurs «Savoia» ont bombardé mardi Alcoy, à 45 km. au nord d'Alicante, faisant 12 morts et cinquante-cinq blessés. Plusieurs édifices furent détruits, dont une fabrique de tissus.

APRES LE PROCES DE LA CAISSE D'EPARGNE DE BERNE

Un appel et des recours

Berne, 21. — L'ancien directeur de la Caisse d'épargne et de prêts de Berne, condamné à 15 mois de réclusion, a interjeté appel contre ce jugement.

D'autre part, le ministère public va recourir auprès du Tribunal cantonal contre les acquiescements prononcés dans cette affaire.

L'ELECTION DE L'EVEQUE DE ST-GALL

St-Gall, 21. — L'élection du nouvel évêque de St-Gall a eu lieu hier. Dans la matinée, le Collège catholique s'est réuni et décida, par 97 voix contre 27, de ne pas faire usage de son droit de radiation quant à la liste des six membres présentés par le Chapitre qui, l'après-midi, porta son choix sur le recteur Joseph Meile, de St-Gall.

Le nouvel évêque est né le 24 juillet 1891 dans une famille nombreuse de Mosnang. Il étudia à Engelberg et fut ordonné prêtre en 1917. De 1917-1920, il fut vicaire de Saint-Fiden et fit ensuite un séjour de plusieurs mois à Rome. De 1920-24, il fut chapelain de Batzenheid, puis exerça la même charge à Wattwil. En 1928, il fut nommé curé de Bischwil et devint député au Grand Conseil. De 1932-1935, il fut directeur de l'«Action catholique», pour devenir ensuite curé de Saint-Georges à St-Gall. Le 20 août, il fut nommé par l'évêque de St-Gall chanoine-résident, puis par le Chapitre recteur de la cathédrale.

LA FIEVRE APHTEUSE EN DEHORS DU VALAIS

Dans la semaine se terminant le 11 septembre, 6 nouveaux foyers de fièvre aphteuse comprenant 163 pièces de gros bétail, 56 porcs, 6 chèvres et 19 moutons ont été signalés et éteints par suite de l'abatage des animaux. Ces cas se répartissent sur les cantons de Zurich, Berne, Argovie et Genève.



Le meilleur des desserts, c'est encore une bonne tasse de café noir ! La lassitude se dissipe, l'esprit redevient frais et dispos. Et maintenant, Mesdames, retenez ceci : Par Frank-Arome, tout café s'améliore, le bon devient excellent.

Essayez ! Un paquet de Frank-Arome ne coûte que 25 cts. Ajoutez à votre café moulu environ un tiers de Frank-Arome ; pour le café noir évidemment moins que pour le café au lait ! Et renoncez au filtre en étoffe ; il existe maintenant de meilleurs systèmes.



Valaisans qui venez au COMPTOIR SUISSE, passez faire un bon repas chez votre compatriote **Emile**, Place de la Riponne et Rue des 2 Marchés. Toutes spécialités aux prix les plus bas. - Cuisine renommée **E. Michaud-Bagatini**, chef de cuisine

PENSIONNAT DE LA PLANTA **LEÇONS DE PIANO** par Maîtresse diplômée de l'Institut de Ribaupierre

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes

CINÉMA CAPITOLE

Dès ce soir **MERCREDI** ouverture de la saison avec la digne suite de **A l'ouest rien de nouveau** de **ERIC MARIA REMARQUE**

APRÈS de ERIC MARIA REMARQUE

L'événement de l'année - - - Une œuvre de grande vérité

◆◆ Interdit en Allemagne et en Italie ◆◆

Au même programme: LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE BOXE **Joe Louis - Max Schmeling**

1 document sensationnel 20 minutes d'émotion sportive - Les principales phases ont été tournées au ralenti

Rentrée des classes PARENTS! Envoyez vos enfants faire leurs achats dans les papeteries suivantes:

MARTIGNY: Gaillard	SION: Schmid - Pfefflerlé Mussler - Imhof	SIERRE: Walter-Amacker Tablin	MONTANA: Botinelli
--------------------	--	----------------------------------	--------------------

A LOUER
au Pont de la Morge **appartement** de 2-3 chambres avec tout confort. S'adresser au Bureau du Journal.

A LOUER
un beau café-restaurant dans les environs de Sion. S'adresser au Bureau du Journal.

Bonne pension à fr. 3.50
Chez Mme Légeret, Grd-Pont 24, 3me étage.

A LOUER
un grand LOCAL pouvant servir d'atelier ou dépôt et 2 APPARTEMENTS de 2 et 3 chambres avec ou sans confort, chambre à lessive et jardin. Entrée à convenir. E. WUTHRICH, sellier.

POULES à bouillir
Fr. 2.50 le kg.
Epicierie «Valéria», Sion Rue de Lausanne

Dame seule cherche à reprendre **un petit commerce** soit café, tea-room ou éventuellement un local bien situé. S'adresser au Bureau du Journal sous 1002.

On demande de suite **apprentie modiste** S'adresser Mlle Vergères, Dent-Blanche.

A vendre joli **chien Dobermann** pure race 2 ans 1/2, bon gardien. Adresse: Perretten, Usine de la Lienne, St-Léonard

Jeudi prochain 22 courant, le Garage de la Planta organise un **voyage en car pour Lausanne** (Comptoir) Prix Fr. 6.— par personne. Départ à 7 h. 30 Place du Midi. S'inscrire au garage.

A LOUER
appartement 5 pièces, avec dépendances, jardin. S'adresser au Bureau du Journal sous 1001.

On prendrait une ou deux vaches en **hivernage**. Bons soins assurés. S'adr. à Poste restante sous P. B., Evolène.

GAY OPTIC
SION, GRAND-PONT, 31 ouvert: jeudi 14 h. à 18 h. 30 samedi 9 h. à 11 h. 30 Examen de la vue

Etude et Leçons privées
Latin, grec, français, allemand, mathématiques. S'adresser M. Danhieux, villa Ambord, Sion.

Leçons de violon
Berthe Pfefflerlé diplômée du conservatoire reprend ses leçons. Pour renseignements s'adresser à B. Pfefflerlé, Brigue, ou Mme Maurice Rossier, Rue de Conthey, Sion.

BRAMOIS
Dimanche prochain 25 septembre 1938,
Grande Kermesse
organisée par la «LAURENTIA»
En cas de mauvais temps, la fête aura lieu le 2 octobre (voir communiqué).

Varices ouvertes
DARTRES - ECZEMAS - COUPURES DEMANGEAISONS - CREVASSES ERUPTIONS DE LA PEAU - BRULURES **COUPS DE SOLEIL**
Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le **Baume du Pèlerin**
Boite. Fr.1.-Pot Fr.2.25 toutes pharmacies

Mlle A. MARTY
porteur du diplôme d'enseignement supérieur de l'Institut de Ribaupierre, se trouve chaque semaine à Sion pour des **leçons de piano**
Les personnes désireuses de son enseignement sont priées de s'inscrire au bureau du Journal ou à l'adresse: Mlle Marty, professeur de piano, Brigue.

L'ALMANACH DU VALAIS 1939

est en vente à 80 ct.

dans tous les magasins

Lors de vos achats pensez aux maisons qui insèrent dans ce journal

La Suisse, Etat fédératif

Dans le discours qu'il a prononcé lors de la journée officielle du Comptoir suisse, à Lausanne, le 15 septembre 1938, M. le conseiller fédéral Obrecht, chef du Département de l'économie publique, a déclaré qu'en Suisse il n'y a pas de suprématie linguistique ou numérique, que les autorités fédérales s'appliquent scrupuleusement à ne faire aucune distinction entre les diverses parties de la population et les diverses régions du pays. Toutes ont les mêmes droits et sont dignes de la même considération. Faire en sorte que le sentiment de l'égalité demeure ancré dans le cœur de tous les Suisses, n'est-ce pas là une des plus nobles tâches du gouvernement fédéral ? Cette tâche, le Conseil fédéral unanime entend l'accomplir au plus près de sa conscience; en toute loyauté, il s'efforce d'éviter même l'apparence d'une inégalité de traitement entre les diverses contrées de la Suisse.

Le Comptoir suisse démontre éloquentement qu'en dépit de sa durée, de son acuité et de toutes les entraves qu'elle apporte, la crise n'a pas découragé les agents de notre activité économique. Le Conseil fédéral entend soutenir notre économie dans les difficultés avec lesquelles elle est aux prises; il contribuera à supprimer des obstacles et à créer de nouvelles activités dans les domaines où l'Etat peut intervenir utilement et où les intéressés font appel à son concours. Il ne saurait être question pour les autorités fédérales de diriger l'économie et de créer des possibilités de travail qui entraîneraient des dépenses illimitées. Notre vie économique a évolué sous le signe de la liberté; on ne voit pas comment elle s'accommoderait d'une économie dirigée, qui ne serait d'ailleurs pas conciliable avec la structure politique du pays. Quant à la création de possibilités de travail, elle pose un problème qui, dans un pays comme le nôtre, ne peut être résolu que par l'action commune de la Confédération et des cantons, dans la limite des ressources disponibles ou au moyen d'une couverture financière. L'autorité fédérale devra continuer à s'inspirer de ces principes; si elle ne le faisait pas, elle compromettrait les fondements politiques de notre Etat.

Aujourd'hui, nombre de nos Confédérés de la Suisse romande se demandent avec inquiétude ce qu'il adviendra des autonomies cantonales. Ils craignent que la Suisse ne glisse, elle aussi, vers une uniformité centralisatrice et ils proclament bien haut le principe du fédéralisme auquel ils cherchent à insuffler une vigueur nouvelle. Ces appréhensions sont exagérées. La souveraineté cantonale serait tout au plus menacée le jour où les cantons imposeraient à la Confédération des charges financières excessives et l'obligeraient ainsi à empiéter sur le domaine fiscal qui leur est réservé. Or, est-ce pratiquer une politique prudente et sage que de refuser à la Confédération le pouvoir de légiférer en certaines matières,

et de la charger en même temps d'intervenir dans des domaines où, n'ayant pas le droit d'édictier des dispositions générales, elle ne peut résoudre que par le moyen de subventions les tâches qui lui sont imposées ?

«Les temps troublés que nous vivons, dit encore M. Obrecht, nous engagent à veiller avec un soin jaloux à l'intégrité de notre petit Etat indépendant. Chaque Confédéré recherche comment nous pourrions éviter les écueils qui se dressent devant nous. D'aucuns pensent qu'il faut renforcer le pouvoir des cantons. D'autres redoutent au contraire qu'un tel renforcement n'affaiblisse l'unité morale et la cohésion de notre pays.

A mon humble avis, c'est en nous gardant d'imiter les exemples de l'étranger et en restant fidèles à nos traditions historiques que nous parviendrons le mieux à nous comprendre réciproquement, à nous sentir solidaires les uns des autres et à former un bloc. Notre nation, composée d'éléments si divers, est l'aboutissement d'une évolution plusieurs fois séculaire. La Confédération est issue d'une alliance entre 25 Etats indépendants. Comment se fait-il que notre Etat fédératif groupe des Suisses alémaniques, avec leurs nombreux dialectes, des Romands de langues française, italienne et rhétoromane, des populations d'origines et de confessions diverses, tous animés de la même volonté d'être Suisse. Appartenant tous à la même nation et tous indéfectiblement unis par le même amour de la patrie commune et par le souci de l'indépendance ? Le secret de cette union harmonieuse réside uniquement dans le fait que nos diverses populations, amenées à s'allier au cours de l'histoire, ont conservé dans leurs cantons le droit de vivre selon leurs particularités et leurs traditions et de diriger à leur guise les affaires publiques, à moins qu'il ne s'agisse des intérêts vitaux de la patrie commune. Une autonomie cantonale aussi large que possible demeure la clef de voûte de tout notre édifice politique fédéral. C'est là que réside la force de la Confédération. Et c'est pour cela aussi qu'en Suisse, malgré la diversité des races et des langues, la question des minorités ne se pose pas. La structure de la Suisse, qui nous a déjà valu si souvent de nombreux témoignages d'admiration, résiste à l'épreuve du temps.

Cette structure si harmonieuse doit rester immuable. Il ne saurait jamais être question de la modifier selon des modèles étrangers. Gardons-nous de nous quereller à ce sujet. Tout citoyen raisonnable doit se pénétrer de cette vérité fondamentale que la Suisse ne peut exister que dans sa forme actuelle. Dès lors, pourquoi proclamerions-nous que notre Etat fédératif est en danger ? L'étendue et l'opportunité de la législation uniforme ont toujours donné lieu à des divergences de vue; il en sera de même à l'avenir. La souveraineté cantonale n'est pas en péril pour autant.

P. S. M.

LA MORT DU CYGNE



Ce pur chef-d'œuvre de jeunesse, d'amour, de musique et de danse passe sur l'écran du «LUX» ces jours-ci. Ce spectacle d'une exceptionnelle valeur a obtenu le Grand Prix de l'Expositon de Paris.

Les problèmes financiers et économiques

Le Conseil fédéral, dans sa dernière séance, a examiné en détail les propositions relatives aux projets de remplacement des programmes financiers et de créations d'occasions de travail qui lui furent soumis par une délégation du groupe socialiste des Chambres. Cette délégation insista principalement sur trois points: le premier, c'est que l'initiative sur le programme national de création d'occasions de travail (2me initiative de crise), devait être soumise à la votation populaire en même temps que la solution transitoire de la réforme financière. Secondement, le Conseil fédéral doit tout entreprendre pour que le projet concernant la réorganisation et l'assainissement des CFF, soit aussi rapidement que possible liquidé par le Parlement. A cet effet, le Conseil fédéral devra sanctionner les décisions prises sur cette question par le Conseil national et intervenir dans ce sens auprès du Conseil des Etats. Enfin, le Conseil fédéral est prié de faire retirer les deux nouveaux projets de la direction générale des CFF, se rapportant à la réorganisation des indemnités accessoires et de prendre soin qu'à l'avenir aucune réglementation de ce genre ne soit envisagée avant qu'une entente ait été réalisée avec l'union fédérative du personnel.

Le Conseil fédéral, à la suite de ses délibérations, a décidé de faire connaître son point de vue dans une lettre à la direction du groupe socialiste des Chambres. La réponse du Conseil fédéral n'a été communiquée à la presse qu'après être parvenue à destination. Dans cette lettre, le Conseil fédéral repousse catégoriquement les trois revendications socialistes. C'est notamment le cas pour la première de ces revendications qui réclame la votation fédérale sur l'initiative de crise en même temps que celle sur la solution transitoire de la réforme financière. Le Conseil fédéral considère cette façon de procéder comme tout à fait inopportune. En ce qui concerne la revendication réclamant la suppression des projets de la direction générale relatifs à la réorganisation des indemnités accessoires du personnel roulant, le Conseil fédéral déclare qu'il ne peut s'ingérer dans les compétences qui, légalement, appartiennent aux organes des CFF. Au sujet des traitements et salaires du personnel de la Confédération et des CFF, le Conseil fédéral confirme une fois de plus qu'il n'a nullement l'intention, durant la période transitoire de trois ans, de proposer une aggravation de la baisse des traitements, à moins que des circonstances extraordinaires ne viennent modifier les facteurs existants. A propos de la troisième revendication tendant à l'adoption aussi rapide que possible par le Conseil des Etats du projet de réorganisation des CFF, le Conseil fédéral déclare que le projet est présentement soumis au dit Conseil. Il fera tout ce qui est en son pouvoir pour l'engager à accélérer l'examen de ce projet, mais il n'a aucun moyen de pression sur le Conseil des Etats.

Il est heureux que le Conseil fédéral repousse catégoriquement ces conditions posées récemment. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il d'autres groupes pourraient à leur tour se croire obligés de faire dépendre leur approbation du projet financier de certaines assurances arrachées de la même manière au Conseil fédéral. Le Conseil fédéral entend n'accepter de conditions de personne; c'est pourquoi il a dû repousser celles que posait le groupe socialiste.

P. S. M.

LA PATRIE SUISSE

La session d'automne du Conseil national va commencer à lire à ce sujet dans «La Patrie Suisse» du 17 septembre (No 38) un rapportage par Pierre Béguin et Paul Senn. Dans ce même numéro: le Jeune fédéral, une causerie par Walter Marti; Automne, par Hélène Cingria; en pages d'actualité: le concours hippique de Bulle; Bruno Walter à Genève; à travers les stands du Comptoir suisse, etc.

Il y a 30 ans

Le 22 septembre 1908, Wilbur Wright battait le record de durée en avion avec 1 h. 31 minutes et 25 secondes.

C'était la consécration d'une invention qui toujours tourmentait les hommes, et qui coûtait des centaines de vies humaines. Si chacun sait ce qu'est de nos jours l'aviation, on ignore peut-être l'enfance de ce moyen de locomotion, qui fut d'abord une folle aspiration de l'homme à dominer l'air, puis un sport dangereux, avant de devenir le moyen de locomotion le plus moderne.

C'est en France que les essais concluants eurent lieu dans la première décennie du XXme siècle. Santos Dumont renonça au «plus léger que l'air» en 1906, pour s'intéresser à l'aviation. Il quitta le sol à Bagatelle le 12 novembre 1906, pour un bond d'une centaine de mètres. Ce record était battu quelques mois plus tard, en mars 1907 par Charles Voisin.

C'est 1908 qui fut cependant l'année concluante. Le 21 janvier Henri Farman émergeait le monde entier par une performance inédite: il avait franchi un kilomètre en circuit fermé à Issy Les Moulinaux. C'était admirable et partout l'on reproduisit l'aéroplane «Charles Voisin», dit aussi «cage à poule», ceci à cause de sa ressemblance avec ce récipient.

Non seulement Farman avait élevé son appareil au-dessus de terre sur une longueur d'un kilomètre, mais il l'avait conduit à son gré et ramené au point de départ. La solution était trouvée. On ne fit guère que perfectionner, mais ce sont ces perfectionnements qui coûtèrent le plus, en énergie et en vies humaines.

Revenant des Etats-Unis, un sportsman raconta qu'il avait entendu parler de deux frères qui essayaient une machine volante. Une mission fut envoyée de France à New-York, qui quelques mois plus tard ramenait les Wright, et leur appareil.

Fin août Wilbur Wright, le pilote fit un vol de sept minutes, puis un de huit, puis de vingt. Entre temps un français, Delagrave, couvrait 29 km. en 29 minutes à Issy Les Moulinaux, soit à 60 km. à l'heure. La presse de toute l'Europe s'émerveillait, et les correspondants traitaient des questions médicales discutait la possibilité de conduire des machines à de telles allures, étant donné la lenteur des réactions de l'homme et les dangers de troubles circulatoires provoqués par la vitesse.

Enfin, le 22 septembre, Wilbur Wright réalisait le premier record de l'heure, et battait tous les records de durée avec 1 h. 31 m. 23 sec.

L'ARMEE A L'EXPOSITION NATIONALE

Le nouveau projet pour la participation de l'armée à la prochaine exposition nationale prévoit un crédit de 215,000 francs à octroyer par les Chambres fédérales. Les armes seront exposées en plein air; on a renoncé, en effet, à la construction d'un pavillon qui, à elle seule, engloutissait 300,000 francs. On espère ainsi que le crédit demandé pourra être alloué sans difficulté par le Parlement.

Le public pourra en particulier examiner toutes les armes introduites depuis 1914, à l'exception de l'obusier de 15 cm. Pour les instruments qui ne pourraient pas supporter les intempéries pendant 6 mois, un passage couvert sera construit. C'est là que sera exposée notamment la fabrication des pièces détachées de canons et de munitions, ce qui montrera le rôle prépondérant de l'industrie nationale dans la production de nos armements. Les deux a-

vions qui, eux aussi, doivent être protégés, seront placés dans un petit pavillon. Enfin, des exercices de démonstration avec les nouvelles armes sont prévus pour les premiers jours d'août sur l'Allmend de Wollishofen.

POUR NOS SOLDATS

Le Conseil fédéral a décidé lundi de porter de 90,000 à 150,000 francs le montant provenant des intérêts de la Fondation Winkelried et qui est versé au Don National pour nos soldats et leurs familles. Ainsi, l'activité des œuvres du Service social de l'armée est assurée pour l'avenir. La prolongation de la durée du service a augmenté naturellement la tâche de cette utile institution. Il était équitable que ses ressources le fussent aussi. M. Minger en a déjà souligné la nécessité devant le Parlement.

Feuilleton du Journal et Feuille d'Avis du Valais No 42

CH. LUCIETO La Vierge rouge du Kremlin

— Au régime spécial? Quel est donc ce régime? s'enquit Kharassoff, sérieusement inquiet.

Theodorovitch eut un sourire sinistre, que rendait plus sinistre, s'il se peut, l'ambiance...

— Ici, reprit-il, les condamnés, selon leur classe, le degré de gravité de la faute commise par eux et leur attitude, sont soumis à différents régimes, dont le meilleur, exactement calqué sur celui du bagne, peut, à vrai dire, donner à ceux auxquels il est appliqué un avant-goût de ce que doit être l'enfer. C'est ce que, en termes de métier, nous appelons: le régime normal. Mais il existe deux autres régimes: le régime de rigueur et le régime spécial.

— Ce dernier doit être effrayable? fit Kharassoff.

— En fait de confort, il y a mieux, évidemment. Si vous voulez bien réfléchir à ceci, que nous ne sommes ni maison de force ni maison de correction, mais bien maison de répression, vous admettez comme moi que tous les moyens — même les pires — sont permis pour mater les gens que la Tcheka nous envoie, et qui, tous, sont des adversaires politiques.

— Cela, je l'admets. Mais en quoi consiste exactement le régime spécial ?

— C'est assez difficile à expliquer. Le mieux est que tu te rendes compte par toi-même. Aussi bien, en attendant que mon médecin ait «réconforté» Miléna Gourko, nous pouvons, si tu le veux bien, visiter la «maison». De cette façon, dès ton retour à Moscou, tu pourras certifier que Theodorovitch est un «gars» à qui «on ne la fait pas».

Et, du bout de sa cravache, désignant la porte bardée de fer et formidablement cloutée qui isolait les condamnés du monde extérieur, il ajouta, l'air profondément convaincu: — Tu vois cette porte? Eh bien! je ne souhaiterais pas à mon pire ennemi de la franchir. Car, vois-tu, vivre là, c'est mourir deux fois.

Prononcée par un tel individu, cette phrase était terriblement significative.

— Et maintenant, ajouta-t-il, allons rendre visite à ces «messieurs»!

— Mieux vaudrait, je pense, répondit Kharassoff, nous rendre compte auparavant de l'état dans lequel se trouve Miléna Gourko. Car, si elle n'était pas transportable, nous nous trouverions, toi et moi, dans une situation terrible. Songe qu'on l'attend à Tobolsk. Cette déclaration, faite sur le ton qui convenait, parut impressionner fâcheusement Theodorovitch, qui, après avoir réfléchi une seconde, répondit: — Soit! Nous commencerons notre visite par les condamnés au régime spécial. Veuillez me suivre, mais sans vous écarter d'une ligne, le danger, ici, étant partout.

Nous en eûmes la preuve aussitôt, car, au moment précis où nous allions franchir la porte de la prison, une sentinelle, nous méitant en joue, cria: — Stoi! Kto idiet? (Halte-là! Qui vive?). Theodorovitch ayant donné le mot de pas-

se, elle reprit: — Karachol! Prokodi! (Bien! Passez).

Des geôliers — il y en avait bien une douzaine — nous attendaient sous la voûte, et, sans un mot, nous encadrèrent...

Dans la cour, quelques prisonniers que surveillaient d'autres geôliers, revolver au poing, effectuaient de menus corvées. D'autres, des punis, sans doute, tournaient en rond, au pas gymnastique, autour d'un gardien qui, une chambrière à la main, tapait sur eux à tour de bras, leur indiquant ainsi la cadence...

Les uns et les autres, revêtus de l'uniforme de la prison, étaient minables à souhait et d'une invraisemblable maigreur...

En un clin d'œil, Kharassoff avait inventorié les gens qui se trouvaient là.

— Mais, s'apprit-il fit-il, tout l'armorial de Russie est représenté chez toi! N'aperçois-je pas là-bas le prince Dolgoroubsky? Et voici le comte Assoff, Michel Kouprine, Ivan Orloff, le prince Kalédine, Serge Alexeïwitch!

Soudain il sursauta: — Comment! le général Doubassoff est ici? Mais on le croyait mort!

— Oh! tu sais, répondit Theodorovitch, il n'en vaut guère mieux. Je l'ai spécialement à l'œil, celui-là. J'ai l'ordre, à la première occasion, de le supprimer.

Ainsi qu'on va le voir, cette «occasion» ne devait pas se faire attendre... Quand nous passâmes près de lui, le général Doubassoff, pour nous manifester son mépris, sans doute, lança dans notre direction un jet de salive.

Malheureusement, Theodorovitch aperçut ce geste et, d'un coup de cravache en pleine figure, il l'envoya rouler le général à quatre pas...

— Fichez-moi cette crapule en cellule, hurta-t-il. Et, surtout, que je n'en entende plus jamais parler!

jamais parler!

Il est évident qu'un ordre semblable équivalait à un arrêt de mort...

Déjà, obséquieux, un gardien s'était approché: — Le camarade gouverneur ignore probablement, fit-il, que nous n'avons plus, à l'heure actuelle, une seule cellule dont nous puissions disposer. Toutes sont pleines à craquer.

— Alors, mettez-le au cachot! Pourquoi qu'il y crève, c'est tout ce que je demande!

— Bien! Je vais le conduire au 65; il est justement libre.

— Le 65 est libre? Qu'est donc devenu celui qui l'occupait?

— Il a disparu!

— Déjà? Il a fait vite celui-là! Il n'y était si je ne me trompe, que depuis deux mois à peine? Il est vrai que deux mois sans pouvoir fermer les yeux, ça compte!

Kharassoff et moi nous nous regardâmes terrifiés...

— Et comment a-t-il disparu? reprit Theodorovitch.

— Comme les autres, camarade. Comme tous les autres. Il a disparu dans le trou.

— Alors, tout est pour le mieux! Ça ne fait jamais qu'un «dégoutant de moins sur la terre. Des renégats il y en a toujours trop.

— Un renégat? interrogea Kharassoff. De qui s'agit-il donc?

— C'est un type que tu ne connaissais pas. Un socialiste-révolutionnaire. Ces bougres-là — il y en a bien une centaine ici — me donnent à eux seuls plus de mal que tous les «aristocrates» et les «bourgeois» réunis. Et, naturellement ils «trinquent» en conséquence.

Se tournant vers le gardien et lui désignant le général Doubassoff qui, évanoui, gisait toujours sur le sol:

(à suivre)